



Exercice 2009 : 2^{ème} meilleur profit de l'histoire du groupe ABC arbitrage

*** Résultat net part du groupe : 30,4 M€**

*** ROE : 32 %**

*** Dividende net proposé : 0,75€**

Le conseil d'administration d'ABC arbitrage s'est réuni le 11 mars 2010 sous la présidence de Dominique Ceolin pour arrêter les comptes consolidés de l'exercice 2009. Les données financières se caractérisent comme suit :

en M€	31/12/2009 IFRS	31/12/2008 IFRS	Evolution
Produit de l'activité courante *	62,6	85,5	- 27%
Résultat net avant impôts	44,4	62,9	- 29%
Résultat net part du groupe	30,4	40,6	- 25%

* Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat (62,5 M€) + coût du risque (+ 0,1 M€)

Activité

Après une année 2008 atypique par sa volatilité très élevée, le groupe ABC arbitrage fête en 2009 son 15^{ème} exercice bénéficiaire consécutif, avec un résultat net part du groupe de 30,4 millions d'euros, deuxième meilleur profit de son histoire.

Le produit d'activité courante ressort à 62,6 millions d'euros, tandis que le rendement brut, rapport du produit d'activité courante sur la moyenne des fonds propres de l'exercice, offre un retour positif de 65,16%, dépassant les indicateurs de référence sur la même période (18,57% pour le CSFB Tremont Hedge Fund Index).

Ces performances ont été réalisées sur des marchés au profil très différent de celui de 2008 : baisse quasi continue des volumes (particulièrement au second semestre), diminution de la volatilité retrouvant en fin d'année des niveaux comparables à 2007 et faiblesse du nombre d'opérations de fusion/acquisition.

L'exercice 2009 illustre ainsi l'efficacité de la stratégie du groupe : innover et améliorer son outil de production pour disposer de stratégies complémentaires selon les situations de marché et mutualiser les opérations dans un cadre de risque maîtrisé.

Par ces excellents résultats, le groupe dépasse les ambitions du plan Horizon 2010 avec un an d'avance en réalisant un résultat net consolidé cumulé de 106,4 millions d'euros sur la période 2006-2009. Dès lors, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale d'offrir aux collaborateurs la possibilité de souscrire dès 2010 les produits attachés à ce programme, pour concrétiser cette réussite qui a profité à l'ensemble des actionnaires. La volonté reste de limiter la dilution du capital. Il sera aussi proposé à l'assemblée générale d'utiliser la trésorerie issue de la souscription de ces produits à un programme de rachat d'une partie des actions souscrites. Simultanément, le conseil d'administration entend définir un nouveau plan 2010/2015 pour proposer aux actionnaires de nouvelles ambitions de résultats et ainsi donner au groupe les moyens d'impliquer ses équipes, principal moteur de son activité.

Politique de distribution

Le conseil d'administration proposera aux actionnaires réunis en assemblée générale le 28 mai 2010, la distribution d'un solde sur dividende 2009 de 0,55€ par action, réinvestissable tout ou partie en actions, avec un prix de réinvestissement calculé selon la formule légale, avec un prix plancher à 6,50€. Ce solde, dont le calendrier et les modalités de versement seront précisés ultérieurement, s'ajoute à l'acompte de 0,20€, détaché en novembre 2009. Le montant du dividende 2009 s'élèvera donc à 0,75€ par action, identique à celui de 2008.

Perspectives

Début 2010 le groupe a emménagé dans de nouveaux locaux rue du Quatre Septembre dans le 2^{ème} arrondissement de Paris, offrant une meilleure adéquation avec les contraintes techniques d'une salle de marchés et une bonne fluidité dans la circulation de l'information, au service de l'activité.

Dans le contexte actuel des marchés financiers, à volumes et volatilité faibles, les investissements effectués par ABC arbitrage depuis 2006 permettent d'afficher sur les premiers mois 2010 un rythme d'activité comparable au 2nd semestre 2009.

Le groupe se fixe comme nouvelle ambition de tenter d'atteindre 250 millions d'euros de cumul de résultats sur les cinq prochains exercices, 2010 inclus.

ABC arbitrage met ainsi tout en œuvre pour que la motivation des équipes, l'innovation constante et la confiance des actionnaires permettent à terme de concrétiser son programme de développement dans la lignée de sa dynamique de performance engagée depuis 1995.

Contacts :

Direction de la Communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse - Solange Stricker|Finincom - Jérôme Goaër / Valérie Sabineu : 01 40 71 32 95 / 71
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

Code ISIN : FR0004040608